



## -aun CSDM CONVOQUÉE LE 1<sup>er</sup> NOVEMBRE

Les membres de l'unité de négociation CSDM sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire à **compter de 17 h le mercredi 1<sup>er</sup> novembre** au Centre Antique, situé au 6086, rue Sherbrooke Est. Pour les membres travaillant le soir, une première rencontre se tiendra au secrétariat de l'Alliance, sis au 8225, boulevard Saint-Laurent. À l'ordre du jour, l'état de situation et le plan d'action de la négociation locale. **Votre présence est importante, il s'agit de votre contrat de travail !**

## MANIFESTATION DU 28 OCTOBRE



La Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics (Coalition Main rouge), dont l'Alliance et la FAE font partie, organise une grande manifestation **le samedi 28 octobre prochain** (voir article dans la page 3 du *BIS* numéro 9). Nous vous invitons à vous joindre à nous ! Le rassemblement aura lieu à 13 h au parc Villeray, sous le drapeau de la FAE, au coin des rues Jarry et Christophe-Colomb (métro Jarry).

## SILENCE RADIO

Le 11 septembre dernier, l'Alliance faisait une demande officielle à la direction générale de la Commission scolaire de Montréal pour fixer une rencontre afin de discuter de nos communications et de nos relations de travail. À ce jour, nous n'avons non seulement pas pu fixer une date, mais la CSDM n'a même pas daigné nous envoyer un accusé de réception. Cela fait exactement 42 jours (37 jours au moment d'écrire ces lignes) que nous attendons une réponse... Quelle attitude !

Je suis d'autant plus ébahie qu'il me revient en tête l'allocution prononcée par la présidente de la CSDM lors de la rentrée administrative, où elle insistait sur l'importance de la concertation et de la fluidité de la communication. Par ailleurs, lors du même événement, la direction générale précisait dans son discours que la CSDM allait mettre l'accent sur le climat de travail. Derrière ce silence radio à notre demande de rencontre, que dois-je comprendre de la volonté de la CSDM d'assurer des communications et des relations de travail saines ?

Vous le savez, nous sommes actuellement en plein processus de négociation de notre *Convention collective locale*, où nous misons sur la bonification de nos conditions d'enseignement<sup>1</sup>. Les discussions sont intenses et ardues. Mais en attendant, nous ne pouvons faire fi des problématiques vécues quotidiennement par les profs et des rencontres sont nécessaires avec l'employeur pour régler les litiges au bénéfice de tous.

### JUDICIARISATION DE LA COMMUNICATION

Dans le passé, avant la restructuration administrative notamment, même si nous n'étions pas toujours sur la même longueur d'onde, nous arrivions parfois à trouver des consensus. Aujourd'hui, force est de constater que c'est de plus en plus difficile. Comment cette situation peut-elle changer quand nous sommes confrontés au mutisme de notre employeur ?! Ce dernier a pourtant des responsabilités envers ses employés, tout comme nous en avons envers les profs. De notre côté, pour être en mesure de les remplir, nous avons besoin de discuter avec lui. Il faut pouvoir identifier et reconnaître ensemble les différentes problématiques auxquelles nous faisons face pour tenter de trouver des solutions dans le respect des rôles et responsabilités de chacun. Les relations de travail impliquent, par leur définition même, les deux parties et passent d'abord par une communication saine. En ce sens, nous aurions tout intérêt, par exemple, à trouver des moyens qui permettraient de

# — BIS 10

réduire les délais importants de réponses accordées aux profs, aux conseillers de l'Alliance et aux comités paritaires. Actuellement, les réponses se font trop souvent attendre et les délais s'étirent. Au lieu de régler rapidement les problèmes ensemble, nous nous retrouvons obligés de déposer de plus en plus de griefs. Nos relations de travail se transforment davantage en relations « juridiques ». Pendant ce temps, le climat de travail dans les milieux se détériore et les profs se sentent abandonnés par leur employeur.

### RESPECT DE PART ET D'AUTRE

La CSDM doit faire preuve d'ouverture pour régler les différends en amont, trouver des solutions constructives pour assurer de meilleures relations de travail et, par conséquent, de meilleures conditions d'exercice pour son personnel enseignant. Les profs doivent sentir que leur employeur, en leur fournissant les moyens appropriés, les soutient réellement pour répondre à la mission de l'école publique, mais aussi qu'il les respecte en tant qu'employés de la CSDM et en tant que personnes. C'est ainsi que l'on assure une plus grande rétention du personnel et que l'on favorise un meilleur recrutement. Il faut simplement de la volonté, de l'écoute ainsi que du respect et cela commence par accepter de nous rencontrer. Les profs méritent cette attention !

● Catherine Renaud, présidente

1. Voir l'article de ma collègue Pascale Besner en page 4.

## APPEL DE CANDIDATURES TABLE DE TRAVAIL SUR LES ÉCOLES ALTERNATIVES

L'Alliance est à la recherche d'enseignantes ou d'enseignants pour faire partie de la table de travail sur les écoles alternatives. Cette table de travail, mandatée par l'Assemblée des personnes déléguées (APD), sera composée de quatre membres issus des écoles alternatives, de trois membres issus du primaire, de deux membres issus du secondaire et d'un membre issu du Conseil d'administration.

L'objectif est d'analyser les demandes formulées par les écoles alternatives en lien avec les groupes de trois niveaux et de recommander à l'APD des conditions d'application qui s'inscriront dans le respect des projets éducatifs des écoles et des encadrements légaux. Les membres qui y participeront auront aussi l'opportunité de discuter de tout autre sujet en lien avec les écoles alternatives. Dans le cadre des mandats qui ont été confiés, un rapport d'activités sera présenté pour décision en APD, proposant des solutions conformes au contrat de travail des enseignantes et des enseignants.

Les personnes intéressées doivent remplir le [formulaire](#) en ligne dans le site de l'Alliance, **avant 13 h le vendredi 3 novembre**, et faire part des raisons qui les motivent à poser leur candidature. Des élections seront tenues lors de l'APD du 7 novembre.

● Catherine Renaud, présidente

## RAPPEL — FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES — LISTE DE PRIORITÉ — RENCONTRE D'INFORMATION

— FGJ

Cette rencontre d'information s'adresse uniquement aux personnes nouvellement inscrites sur la liste de priorité au secteur des jeunes, lors de la mise à jour d'octobre 2017. Elle aura lieu **le lundi 30 octobre 2017 à 17 h**, à la salle 308 du secrétariat de l'Alliance (3<sup>e</sup> étage).

● Élise Longpré, conseillère

## FORMATION SYNDICALE

### CONNAÎTRE VOS DROITS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

— FP

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sans jamais oser le demander ! Cette session spécifique au secteur de la formation professionnelle s'adresse à tout membre de la FP qui désire en savoir plus sur ses conditions de travail. Plusieurs articles de la *Convention collective locale* et de l'*Entente nationale* seront traités dans le cadre de cette formation, qui se veut riche en informations, notamment sur les sujets suivants : la tâche, l'inscription sur la liste prioritaire et de rappel, l'attribution des postes pour les professeurs inscrits sur cette liste, la reconnaissance de modules, la permanence, etc.

La session de formation, avec libération syndicale, se tiendra **le jeudi 16 novembre de 17 h à 19 h**, au secrétariat de l'Alliance. Une collation sera servie sur place. Pour permettre la libération des participants, les inscriptions doivent être transmises **avant 16 h le jeudi 9 novembre** en utilisant le [formulaire](#) en ligne dans le site de l'Alliance. Pour de plus amples renseignements, contacter Fanny Pante au 514 383-4880, poste 238.

● Pascale Besner, vice-présidente

### CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Cette formation s'adresse à tous les membres (FGJ, EDA et FP) qui siègent au Conseil d'établissement (CE) et à ceux qui souhaitent s'y joindre. Elle est divisée en deux parties. Dans la première, on présente un aperçu des volets légal, participatif et stratégique du CE. Dans la deuxième partie, les participants s'adonnent à un jeu de rôle, en simulant une réunion du CE, en tenant compte des particularités de chaque secteur.

Cette session se tiendra **le mardi 14 novembre de 9 h à 15 h 15**, avec libération d'enseignement. Le dîner sera servi sur place. Pour permettre la libération des participants, les inscriptions doivent être transmises **avant 16 h le mardi 7 novembre** en utilisant le [formulaire](#) en ligne dans le site de l'Alliance. Pour de plus amples renseignements, contacter Fanny Pante au 514 383-4880, poste 238.

● Elaine Bertrand, vice-présidente

### COMITÉ-ÉCOLE EREHDA

Cette session de formation, avec libération syndicale, se tiendra **le mardi 31 octobre de 9 h à 15 h 15**, au Centre Antique. Un dîner sera servi à 12 h 15.

Pour permettre la libération des participants, les inscriptions doivent être transmises **avant 16 h le mardi 24 octobre** en utilisant le [formulaire](#) dans le site de l'Alliance.

● Frédérique Lecourt, secrétaire-trésorière



## CONCOURS VOYAGE DE RÊVE AVEC LA CAPITALE

EXCLUSIF AUX MEMBRES

Participez en nous demandant une soumission ou en nous laissant vos dates de renouvellement

[partenaires.lacapitale.com/fae](http://partenaires.lacapitale.com/fae) 1 855 441-6016



Certaines assurances de dommages. En tout temps, seul le contrat d'assurance précise les clauses et modalités relatives à nos protections. Certaines conditions et exclusions s'appliquent. 1. Détails et règlement disponibles au [partenaires.lacapitale.com/fae](http://partenaires.lacapitale.com/fae). Le concours se déroule du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017. Aucun achat requis. Le gagnant devra répondre à une question d'habileté mathématique.

À GAGNER CRÉDIT-VOYAGE  
DE 5 000 \$<sup>1</sup>

## RAPPEL OPÉRATION COMPOSITION DE LA CLASSE

L'opération *Composition de la classe* lancée par la FAE est en cours jusqu'au 31 octobre. Elle s'adresse uniquement aux profs des écoles ordinaires qui enseignent au préscolaire 4 et 5 ans, au primaire et au secondaire (avec un minimum de 4 périodes par cycle de 9 jours). Tous les détails de l'opération sont expliqués dans un dépliant inclus dans l'envoi syndical du 10 octobre (voir aussi l'article en page 3 du BIS numéro 8).

Votre participation est essentielle, parce que vous êtes nombreux à dénoncer l'alourdissement de votre tâche et à exprimer votre détresse devant l'impuissance à répondre aux besoins de tous vos élèves et devant la souffrance que cette situation occasionne tant chez les profs que chez les jeunes. Les profs ciblés doivent remplir le formulaire en ligne sur [lafae.qc.ca/maclasse](http://lafae.qc.ca/maclasse).

### C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT AGIR !

● Frédérique Lecourt, secrétaire-trésorière  
Martin Bibeau, vice-président

Opération composition de la classe du 16 au 31 octobre 2017

## Enseignantes et enseignants : votre classe est-elle vraiment régulière?

Depuis plusieurs années déjà, la classe régulière - ou ordinaire - n'en est plus une. Plusieurs élèves, intégrés en classe ordinaire de manière massive et désordonnée, présentent des difficultés ou des retards d'apprentissage importants. Les services et les ressources manquent et de l'enseignement (FAE), la composition des groupes ne respecte plus les dispositions prévues à la convention collective nationale.

Participez à l'Opération composition de la classe, en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : [www.lafae.qc.ca/maclasse](http://www.lafae.qc.ca/maclasse)

### Les objectifs de cette opération sont de :

- Faire respecter les dispositions de la convention collective nationale touchant la formation des groupes.
- Cesser l'intégration massive et désordonnée des élèves à risque et des élèves HDAA en classe régulière.
- Réclamer une tâche acceptable et raisonnable pour les enseignantes et enseignants.

Pour pouvoir défendre vos droits, la FAE et votre syndicat local doivent connaître la composition de votre classe ou de vos groupes. Le succès de cette opération repose sur votre participation!  
**TOUTES LES INFORMATIONS TRANSMISES DEMEURERONT STRICTEMENT CONFIDENTIELLES.**

Pour toute question concernant l'Opération composition de la classe, veuillez rendre votre syndicat local.



## 10<sup>e</sup> CONCOURS LA PERSÉVÉRANCE A AUSSI UN VISAGE CHEZ LES ADULTES EN FORMATION

10<sup>e</sup> concours

## La persévérance a aussi un visage

CHEZ LES ADULTES EN FORMATION



Vous êtes une enseignante ou un enseignant à l'éducation des adultes ou à la formation professionnelle et vous avez un élève qui se distingue par sa persévérance? Cette personne se définit par sa volonté de surmonter les obstacles et de poursuivre ses efforts vers la réussite, peu importe ses résultats scolaires?

Vous êtes invités à soumettre la candidature de cet élève idéal, qui se distingue par sa persévérance dans l'une des sept catégories :

- insertion socioprofessionnelle (ISP) / intégration sociale;
- formation de base commune (FBC);
- formation de base diversifiée (FBD);
- établissement pénitentiaire;
- formation à distance;
- formation professionnelle;
- francisation.

Cet élève pourrait recevoir une bourse de 500\$ remise par la FAE. C'est une belle façon de l'encourager!

Pour présenter votre candidate ou votre candidat, vous devez expliquer de façon détaillée les motifs qui vous ont amené à la choisir ou à le choisir.

Vous avez **jusqu'à 17 h le 26 février 2018** pour remplir le formulaire en ligne. Les documents du concours se trouvent dans l'envoi syndical de la semaine. Pour plus de détails sur le concours, visitez le [lafae.qc.ca/perseverance](http://lafae.qc.ca/perseverance).

## HOMOPHOBIE C'EST QUOI TON PLAN ?



Malgré les efforts de sensibilisation de la population à l'homophobie, le travail d'éducation doit se poursuivre auprès des jeunes du secondaire et du primaire, parce que c'est dès le bas âge que s'intègrent les stéréotypes.

La Fondation Simple Plan y contribue en organisant encore cette année, de concert avec le Groupe de recherche et d'intervention sociale (GRIS), un concours sous le titre *C'est quoi ton plan?*, afin d'imaginer des projets pour stopper l'homophobie. Deux écoles pourront ainsi mériter chacune une bourse de 2000\$. Les profs intéressés ont **jusqu'au 30 juin** pour développer et soumettre leur projet. Il s'agit là d'une excellente initiative pour sensibiliser les jeunes!

Une affiche vous est livrée aujourd'hui dans tous les établissements du secteur de la FGJ pour en faire la promotion. On trouve tous les détails au [gris.ca/prix](http://gris.ca/prix).

● Line Lamontagne, vice-présidente

# LE POINT SUR LA négociation LOCALE (SUITE)

Afin de réclamer, en votre nom, de meilleures conditions de travail, les responsables de la négociation locale ont demandé une audience au Conseil des commissaires le 25 octobre prochain. Par ailleurs, lors de l'AUN-CSDM du 1<sup>er</sup> novembre, nous devons déterminer tous ensemble des moyens d'action à mettre en branle pour faire valoir notre point de vue à nos directions et à notre employeur et leur faire comprendre que nous ne tolérerons plus les conditions d'enseignement actuelles.

En effet, nous souhaitons plus que jamais que nos conditions de travail favorisent le respect de notre expertise, le respect de notre autonomie professionnelle et le respect des conditions d'apprentissages de nos élèves. Nous le savons tous, et des études sont venues le confirmer, la réussite de nos élèves passe par l'amélioration des conditions de travail de leurs enseignantes et enseignants. Or, dans le contexte d'aujourd'hui, il devient de plus en plus difficile d'accomplir notre mission.

Il y a un an à peine, les représentants des cinq syndicats, le Comité de parents, le Conseil des commissaires et des associations de gestionnaires de la CSDM faisaient des constats unanimes sur l'état de situation des écoles de notre commission scolaire et dégageaient de nombreuses pistes de solutions durables à des problèmes récurrents. Ces consensus étaient solides et centrés sur les besoins de nos élèves. Tous les représentants s'entendaient pour réclamer un statut unique à la CSDM, puisqu'ils avaient fait le constat que ses élèves avaient des besoins particuliers. C'est pourquoi ils ont formulé onze considérations adoptées

solidairement et unanimement afin de les présenter au ministre de l'Éducation. Dans le document, un des points était d'ailleurs particulièrement représentatif du portrait des élèves de notre commission scolaire :

*CONSIDÉRANT la conjonction à la CSDM, plus que partout ailleurs au Québec, du nombre d'élèves vivant en milieu défavorisé, du nombre d'EHDA et du nombre d'élèves n'ayant pas le français comme langue d'origine;*

Mais voilà, Québec n'a rien entendu... Et notre employeur, au lieu de tenter de trouver des solutions pour alléger le fardeau quotidien des enseignantes et enseignants, dans cette période de négociation locale, reste muet devant plusieurs de nos demandes. Faire l'école à la CSDM, c'est différent! Comment notre employeur peut-il déjà avoir oublié le constat fait il y a à peine un an?!

C'est pourquoi il est essentiel que les enseignantes et enseignants de tous les secteurs et de tous les statuts d'emplois participent à l'Assemblée générale du 1<sup>er</sup> novembre, afin de constater l'état de situation de la négociation locale, de venir échanger et de prendre les décisions quant aux actions à entreprendre en vue d'obtenir une entente permettant des conditions de travail plus adéquates selon les besoins des élèves de la CSDM.

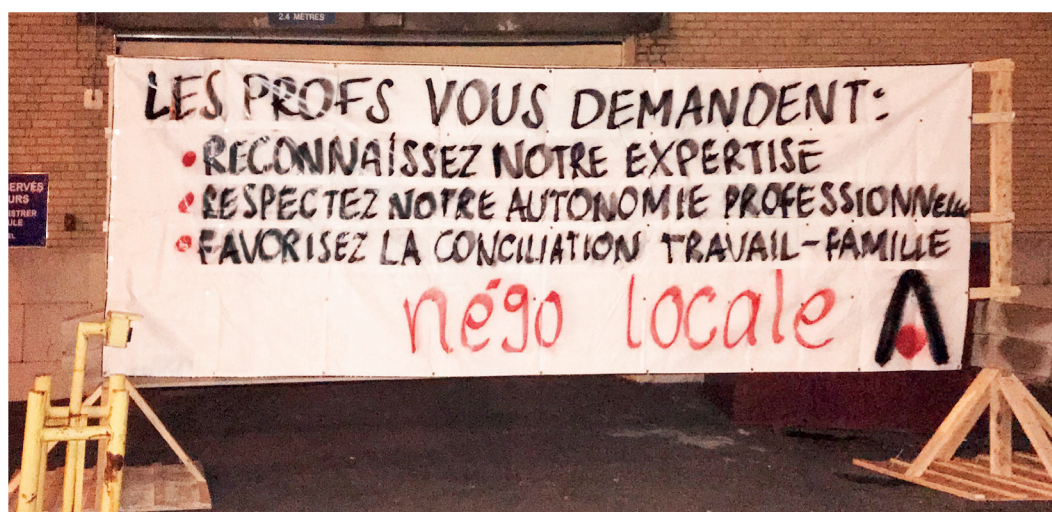
## C'EST UN RENDEZ-VOUS !

●  
Pascale Besner, vice-présidente

## EN ROUTE VERS L'AUN-CSDM DU 1<sup>er</sup> NOVEMBRE

Les membres de l'Alliance de toutes les écoles et de tous les centres sont attendus à l'Assemblée générale de l'unité de négociation CSDM afin d'entendre le rapport de notre équipe de négociation sur l'état de situation des pourparlers pour le renouvellement de la *Convention collective locale*.

En attendant, des militantes et militants ont préparé un aide-mémoire pour les dirigeants de la CSDM. Cette banderole les attendait devant la porte du garage intérieur du centre administratif de la CSDM, où les hauts dirigeants garent leur voiture. Le projet de plan d'action a été présenté à l'APD extraordinaire mardi dernier, permettant aux personnes déléguées d'en discuter. La phase 1 du plan d'action sera débattue et adoptée lors de l'Assemblée générale de l'unité de négociation CSDM le 1<sup>er</sup> novembre prochain.



Le BIS est publié chaque semaine par le Service des communications

Coordination : Annie Favreau • Éditique : Marie-France Beaucher • Impression : Réjean Allie

8225, boul. Saint-Laurent, Montréal (Québec) H2P 2M1

Téléphone : 514 383-4880 • Télécopieur : 514 384-5756

— ALLIANCE  
DES PROFESSEURES  
ET PROFESSEURS  
DE MONTREAL —

